



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/12/2009

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

**Séance du lundi 21 décembre 2009**  
**D - 20090664**

**Aujourd'hui Lundi 21 décembre Deux mil neuf, à quinze heures,**

Le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

**Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux**

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF (*présente jusqu'à 18h55*), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 18h*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Emmanuelle CUNY,

***Dommmages causes par la tempête Klaus de janvier 2009.  
Demande de subvention. Autorisation.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D-20090541 en date du 26 octobre dernier, vous avez autorisé l'encaissement par la Ville de l'indemnité versée par les assureurs, suite aux dommages causés par la tempête Klaus du 24 janvier 2009.

Cette indemnité ne concernait pas les dégâts causés dans les parcs et jardins et espaces boisés appartenant à la Ville, non couverts par les assurances. Or, plus de 400 arbres ont été abattus par les vents violents, occasionnant aussi bien des travaux à mener dans l'urgence (broyage, recyclage...) que la nécessaire replantation.

La circulaire n°38/2009/DRCT de la Préfecture de la Gironde en date du 25 août dernier permet le subventionnement de ces dépenses à hauteur de 35%, au titre du fonds de solidarité pour les catastrophes naturelles. La franchise à la charge de la Ville pour les dommages sur les bâtiments et le mobilier urbain est également éligible.

Cela représente un coût total éligible de 280.633,45 € (soit 95.935,45 € d'interventions sur les espaces verts et 184.698 € de franchise à la charge de la Ville). L'Etat peut donc être sollicité sur la base du plan de financement suivant :

Financeurs	Montant en €	%
Etat / Fonds de solidarité pour les catastrophes naturelles	98.221,71 €	35%
Ville de Bordeaux	182.411,74 €	65%
<b>TOTAL</b>	<b>280.633,45 €</b>	

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Solliciter la subvention de l'Etat mentionnée ci-dessus,
- Signer la convention relative à ce financement
- Encaisser cette recette

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 décembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN  
Adjoint au Maire**

